

267

P **NP**

DM184

Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de L'Érable

6211-24-020

Mémoire sur le projet d'implantation d'éoliennes industrielles dans l'Érable

Présenté par

Bruno Vézina

Au

**Bureau des audiences publiques
sur l'Environnement**

**Irlande, Québec
09 décembre 2009**

Rappel des principaux évènements

Au début du mois de mai 2009 à St-Ferdinand, le promoteur (Énerfin) déposait son étude d'impact réalisée par la firme SNC Lavalin, qui agit à la fois comme consultant et aussi comme « *promoteur associé* », ce qui mine la valeur de l'étude d'impact dès le départ. Ainsi donc pour la première fois, la population pouvait prendre connaissance d'un méga-projet qui, de toute évidence, aurait des incidences majeures et permanentes sur la qualité de vie du milieu pour des décennies à venir.

Au cours des semaines suivantes, des réactions importantes émergent dans la communauté. Un mouvement de citoyens surgit et allait s'opposer à un projet d'éoliennes **en territoire habité**. Pour ces gens, ce fut là un véritable choc qui permit toutefois, de mettre sur pied une organisation citoyenne dans toutes les municipalités environnantes afin de faire échec et mat à ce projet jugé insensé.

Analyse de la situation conflictuelle

Bien que le promoteur se targue d'avoir initié une procédure de concertation et d'échanges dans la communauté afin d'obtenir l'acceptabilité sociale du milieu, les faits démontrent que les diverses rencontres ont eu lieu entre des individus et des organismes qui avaient directement des intérêts pécuniaires dans le projet, les autres ayant été laissés dans l'ignorance délibérément afin de retarder l'opposition au projet.

À ce moment, il est approprié de mentionner le rôle sournois qu'a joué l'Union des Producteurs Agricoles dans cette joute. L'UPA a réussi à ficeler le projet rapidement et à convaincre ses membres que ce projet soit déjà un fait accompli sur le terrain. L'UPA s'est approprié le rôle de décideur et de metteur en scène de l'acceptabilité sociale dans le milieu, comme s'il était le seul occupant du territoire (**note 4**). Aujourd'hui, le fossé est énorme entre les propriétaires fonciers non-résidents qui profiteraient financièrement du projet et d'autres parts entre ceux qui sont résidents et laissés pour compte, parce que ne faisant pas partie du syndicat agricole ou forestier ! **On a là, l'origine d'une véritable fracture sociale qui ne peut que dégénérer si le promoteur désire poursuivre son projet dans un tel contexte social.**

Les problématiques auxquelles le projet fait face

Les divers comités de citoyens qui se sont mis en place au cours de l'été sont très bien réseautés, car ils noyautent pratiquement l'ensemble des communautés qui ceignent le projet de l'Érable et celui du Parc des Moulins qui jouxte celui-ci. Cela est une réponse naturelle aux diverses menaces soutenues auxquelles les premiers opposants au projet ont eu droit. Les intérêts de ces groupes d'opposants sont très clairs, faire déraiper un projet qu'ils

jugent aberrant. Ils sont bien informés et ont mis en place un bulletin d'information qui les alimente régulièrement.

Une pluie de recours en justice plane sur ce projet, déjà des dizaines de mise en demeure ont été déposées, un recours collectif est en branle et nombres de poursuites judiciaires sont prévisibles. Des conflits d'intérêts notoires ont été mis à jour en relation avec des élus et des décisions administratives, de plus, une éthique municipale inexistante qui mine tout le processus à ce jour, brosse un portrait d'une démocratie municipale fortement déficiente à l'égard de ce projet.

Les conseils municipaux interpellés dans cette crise, subissent des pressions énormes de la part de citoyens qui revendiquent l'arrêt de ce projet. Ces pressions ont un effet évident sur la capacité de gestion des conseils qui se voient confrontés à des situations sociales exceptionnelles. D'ailleurs, j'appuie cette affirmation sur les résultats électoraux de novembre dernier, où deux maires favorables à l'implantation d'éoliennes (St-Fortunat et Kinnears Mills) ont été battus et un troisième maire (St-Ferdinand), qui a été réélu avec seulement 47% du vote, donc qui n'a pas obtenu la majorité des voix !

Présence policière sur fond de crise régionale

Étant donné la nature des gestes et des menaces qui ont été fait à l'égard des opposants au projet, les citoyens ont eu à demander la présence policière lors de rencontres publiques, de conseils municipaux ou de manifestations qui ont été organisés par le comité de citoyens.

Comme maire de la municipalité voisine (Irlande), j'ai l'expérience d'un conflit antérieur (dossier eau vs Ville de Thetford Mines) qui a secoué les communautés locales pendant 5 ans et qui a laissé des séquelles sociales. J'ai pu y constater qu'une présence policière régulière dans un conflit est signe d'un malaise très profond et un indice d'inacceptabilité sociale élevé qui ne ment pas. À mon avis, il y a là un risque important de voir dégénérer une crise locale en crise régionale et même provinciale. (note 1)

Depuis plusieurs mois, j'ai noté par l'entremise des médias et de diverses rencontres publiques, un rapprochement entre les opposants de la plupart des projets reliés au 2^e appel d'offres d'Hydro-Québec qui compte plusieurs projets au cœur des Appalaches habitées du Centre du Québec. Je crois que ces derniers développements sont propices à voir une crise locale s'étendre et prendre de l'ampleur. Je crois qu'on a là tout les éléments réunis afin de voir surgir une situation explosive qui dépasserait en émotivité la « crise porcine » que le Québec rural a vécu, il y de ça quelques années !

Force est de constater que le front de la bataille du vent se cristallisera à partir de ces projets fortement contestés dans l'Érable et les environs, une véritable « Opération Dignité (note 2) » semble se concrétiser de semaines en semaines de la part des citoyens mobilisés.

L'occupation ou l'éolienisation du territoire ?

Ce projet est à mes yeux, un véritable « putsh » à l'égard des résidents qui se sont installés afin de jouir d'un milieu de vie qui répond à l'aspiration de leurs attentes en matière de qualité de vie. Depuis des décennies, les citoyens ont accepté tant bien que mal, les contraintes de développement du territoire imposées par la Loi de Protection du territoire agricole (CPTAQ) à leurs égards, c'est-à-dire que dans les faits, pratiquement aucune construction n'est permise à moins d'être liée à une activité agricole.

D'ailleurs, dans la plupart des décisions de refus de bâtir prise par la Commission, on donne comme raison qu'une décision favorable puisse affecter l'homogénéité sur le territoire qui éventuellement, susciterait un effet d'entraînement sur d'autres terrains (note 3). Hors, il y a là contradiction incroyable dans l'esprit de l'application de la loi, c'est « un poids, deux mesures », **on accorde à des multinationales, ce qu'on se refuse collectivement en matière d'occupation du territoire !** La plus désastreuse occupation du territoire qu'on pourrait en faire, c'est justement « *l'éolienisation* » du territoire à des fins industrielles au détriment d'une occupation harmonieuse du territoire par des familles qui contribueraient à vitaliser le milieu social et économique des communautés rurales.

Sans aucun débat social, ni consensus, ou mandat ; des municipalités, MRC, syndicats agricoles et promoteurs se sont agités derrières des portes closes afin de changer les règles du jeu en matière d'occupation du territoire!

L'imposture éolienne

Je m'intéresse aux énergies alternatives depuis une quinzaine d'années. Comme la plupart d'entre-nous, j'y vois la possibilité d'une autonomie en matière d'énergie. Les énergies vertes devraient nous rendre tous un peu plus libres... elles risquent de nous rendre tous un peu plus esclave en laissant à des multinationales assoiffées de profits, les bénéfices collectifs qu'elles devaient nous rapporter ! Tenter de vendre la nécessité d'installer des éoliennes au Québec est présentement complètement absurde : Hydro-Québec a d'énormes surplus d'électricité qu'elle est incapable de vendre sur les marchés d'exportation. La seule raison qui pousse le gouvernement du Québec à le faire relève de la logique suivante : *développer la filière éolienne partout au Québec pour faire du développement régional en Gaspésie dans la région de la ministre Mme Nathalie Normandeau.*

L'ensemble des Québécois assumeront par l'entremise de l'augmentation de leur compte d'électricité ce cafouillage de la Politique énergétique du présent Gouvernement.

Bien qu'on nous rabatte un discours écologique de diminution de gaz à effet de serre (GES) relié au développement éolien, cela ne tient pas la route devant les évidences d'une industrie très subventionné qui survie grâce à de juteux contrats d'électricité qui siphonnera la rentabilité de la Société d'État Hydro-Québec. Ce sont de véritables BS corporatifs qui empocheront des milliards de dollars pour une énergie qu'on a aucunement besoin présentement, ni dans un futur rapproché. On privatise les profits et on socialise les pertes !

De plus, avec la bourse du carbone qu'on cherche à mettre en place pour échanger des crédits d'émissions, une éolienne sera dans les faits un permis de pollution payé par les contribuables Québécois ! Les organismes qui gèrent les fonds de pension vont y investir des milliards, la bulle verte va gonfler puis se dégonflera en emportant des pertes financières considérables.

Conclusion

À la lumière des recherches et des réflexions que je mène sur le sujet depuis 2006, je ne peux que m'opposer à ce genre de projets qui ne répond pas à un besoin réel sur le terrain. On assiste à un cirque économique et écologique qui me désole, à l'heure où plus que jamais, la gouvernance devrait accorder un regard approfondi sur le sujet avant de s'enfoncer plus profondément dans ce cul de sac annoncé. Les valeurs de la population du centre du Québec rural sont très différentes de celle de la Gaspésie. Le défi ici, c'est de combler les emplois vacants, le taux de chômage est très bas, et à cet égard, le développement éolien rencontrera un vent contraire et doit s'attendre à de fortes bourrasques sociales qui ne peuvent qu'amener à des échecs retentissants. La résistance citoyenne ira en s'accroissant à mesure que les populations prendront connaissance des véritables enjeux qui soutiennent cette imposture économique et écologique au Québec. Présentement, les promoteurs agissent comme de véritables mercenaires du vent en détruisant le tissu social dans les communautés où ils tentent de s'installer. En tant qu' élu, je me questionne sérieusement sur la faisabilité de tels projets qui amènent des levées de boucliers considérables dans les communautés concernées. En tant qu' élu, je me questionne sérieusement sur la faisabilité de tels projets dans les communautés concernées. Il est irresponsable de la part de certains élus de tenter de réaliser des projets, qui de toute évidence, ne répondent pas du tout au concept d'acceptabilité sociale. Pourquoi continuer à alimenter la grogne, le ressentiment et le déchirement dans des communautés qui deviennent des otages aux mains de ceux qui rêvent de profits faciles ?

Tant qu'à moi, ma réflexion est faite !

Non aux éoliennes en territoire habité !

Bruno Vézina, maire
municipalité d'Irlande

note 1) <http://lavoixgaspesienne.canoe.ca/webapp/sitepages/content.asp?contentid=120994&id=1667>

note 2) <http://www.lautjournal.info/default.aspx?page=3&NewsId=269>

note 3) http://www.cptaq.gouv.qc.ca/decisions_recherche/app/?wicket:interface=:2::: dossier 356803 dec. Pdf

note 4) Voir le mémoire de Michel Vachon qui en fait la démonstration

